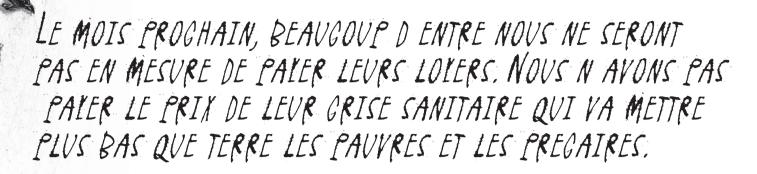
POUR UNE GREVE DES LOIERS

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS LOYERS!



- LA GRÊVE GEST LA FORGE DES MASSES, SOLONS NOMBREUX-SES POUR ÊTRE ENTENDUES ET REGONNUES

Seule nous somme vulnérable, collectivement nous pouvons agir. Que tu puisses ou pas payer ton loyer soyons unis avec celleux qui ne le peuvent pas!

- UNE GRÊVE DE LOYER PEUT PRENDRE PLEIN DE FORMES

Ca peut être lancé individuellement ou en constituant un groupe de locataire, ce qui peut avoir plus de poids face à un bailleur notamment. On peut envoyer une lettre à son proprio ou bailleur pour dire qu'on ne payera pas son loyer ou que l'on veut négocier une baisse de loyer aux vues de la situation actuelle. Dans une idée de diffusion, on peut imprimer ou écrire des modèles de lettre pour ses voisines.

- UNE GRÊVE PEUT S ORGANISER GOLLEGTIVEMENT

Même sous confinement on peut toujours communiquer et diffuser. Par les boites aux lettres, les balcons, le collage d'affiche, l'affichage dans les halls et les supermarchés, les réseaux sociaux, les listes mails, le téléphone...

- CETTE GRÊVE PEUT ÊTRE ADMISE, TOLÉRÉ PAR NOS PROPRIOS MAIS AUSSI ÊTRE CONFLICTUELLE

Nous ne sommes pas tous et toutes égaux face à la justice classiste, rasciste et sexiste. Donc nous ne sommes pas égaux face aux potentielles retombés d'un non-paiement de loyer. Soyons solidaires et nombreux.ses à faire grève, pour enrayer les rouages de leur machine judiciaire et pour rendre impossible le déroulement normal des expulsions. Avec le report de la trève hivernale, n'y a théoriquement pas d'expulsion jusqu'au 1er juin.

- UNE GRÊVE PEUT ÊTRE DÉFENDUE

Vous pouvez vous rapprocher d'un.e avocat.e ou d'un collectif d'antirépression pour organiser une défense, nous supporter mutuellement et empêcher les pressions, la répression, les expulsions.

FIN MARS-DEBUT AVRIL, ENVOYONS TOUTES ET TOUS NOS LETTRES DE REFUS DE PAIEMENT A NOS PROPRITAIRES ET NOS BAILLEURS.